

Société

# **DROIT AU BLASPHEME, CARICATURES, LIBERTÉ D'EXPRESSION... LES FRANÇAIS SONT-ILS ENCORE « CHARLIE » ?**

François Kraus, Gérard Biard

01/09/2020

**À l'occasion de l'ouverture du procès des attentats de janvier 2015, Charlie Hebdo a commandé à l'Ifop une enquête destinée à mieux cerner l'état de l'opinion sur les combats menés par le journal satirique ces dernières années – liberté d'expression, critique des religions, primauté des valeurs républicaines sur les préceptes religieux –, mais aussi le regard que les Français de diverses confessions portent sur les auteurs de la tuerie qui décima alors sa rédaction. La Fondation Jean-Jaurès publie, en exclusivité, la note d'analyse et l'enquête, qui est à retrouver également dans Charlie Hebdo du 2 septembre 2020.**

Pour réaliser cette enquête, l'Ifop a mis en place un dispositif d'étude permettant d'observer la manière dont la position des Français sur ces sujets a évolué au cours des quinze dernières années tout en donnant pour la première fois un aperçu de l'opinion des Français de religion musulmane sur les attentats de 2015 et les sujets de société ayant émaillé l'actualité du journal depuis l'éclatement de l'affaire des caricatures en 2006. Afin d'avoir des données fiables sur cette catégorie de la population particulièrement concernée par ces sujets, l'Ifop a donc non seulement sondé un échantillon « classique » de 1000 Français mais aussi un échantillon représentatif de 500 Français musulmans, soit dix fois plus que leur nombre habituellement interrogés dans un échantillon national

représentatif. [/sites/default/files/redac/commun/productions/2020/0109/117524-presentation\\_ifop\\_ch\\_2020.08.31.pdf](/sites/default/files/redac/commun/productions/2020/0109/117524-presentation_ifop_ch_2020.08.31.pdf)

**La publication des caricatures de Mahomet par *Charlie Hebdo* en**

## 2006 : un choix éditorial désormais largement soutenu par les Français

C'est en tant que « blasphémateurs » que les journalistes de *Charlie Hebdo* ont été assassinés en janvier 2015 par des islamistes pour qui les coups de crayon de ses dessinateurs étaient un outrage aussi inacceptable que le film *Soumission* ayant justifié quelques années auparavant l'assassinat de Theo van Gogh. Et c'est d'ailleurs en reprenant les caricatures publiées dans un journal danois en solidarité avec ce cinéaste hollandais que le journal satirique français prit la tête du combat pour la liberté d'expression et le droit de représenter ouvertement le prophète Mahomet : la publication d'un numéro spécial en février 2006 reprenant les caricatures danoises et en ajoutant d'autres déclencha une tourmente médiatique mondiale qui plaça pour longtemps *Charlie Hebdo* dans la ligne de mire des terroristes islamistes.

Or, il est intéressant de noter qu'en une quinzaine d'années, l'opinion des Français sur le droit à caricaturer les personnages religieux a évolué aux dépens des positions tenues par les organisations musulmanes qui, en France et en Europe, avaient à l'époque poursuivi les médias ayant publié des caricatures du prophète musulman.

Dans notre enquête réalisée en août 2020, il apparaît en effet qu'une nette majorité de l'opinion publique (59%) estime que les journaux avaient « raison » de publier ce type de caricatures en 2006 « au nom de la liberté d'expression », alors qu'en février 2006, seule une minorité de Français partageaient cette opinion (38%) dans un sondage mené en pleine polémique autour de la reproduction de caricatures du journal danois *Jyllands-Posten*. Il est vrai qu'à l'époque, nombre de voix s'étaient élevées – y compris au plus haut niveau de l'État (Dominique de Villepin par exemple) – pour critiquer le choix éditorial de *Charlie Hebdo* au point que la majorité des Français (54% en 2006) partageaient l'idée selon laquelle les journaux avaient « tort » de publier ces dessins « car cela constituait une provocation inutile ».

Sur ce point, l'impact des attentats a sans doute contribué à faire évoluer l'opinion sur le sujet, si l'on en juge un sondage réalisé au lendemain des attentats de janvier 2015 qui montrait que la majorité des Français (57%) estimait qu'il ne fallait « pas tenir compte » des réactions d'indignation chez les musulmans pratiquants et « continuer de publier ce type de caricatures ».

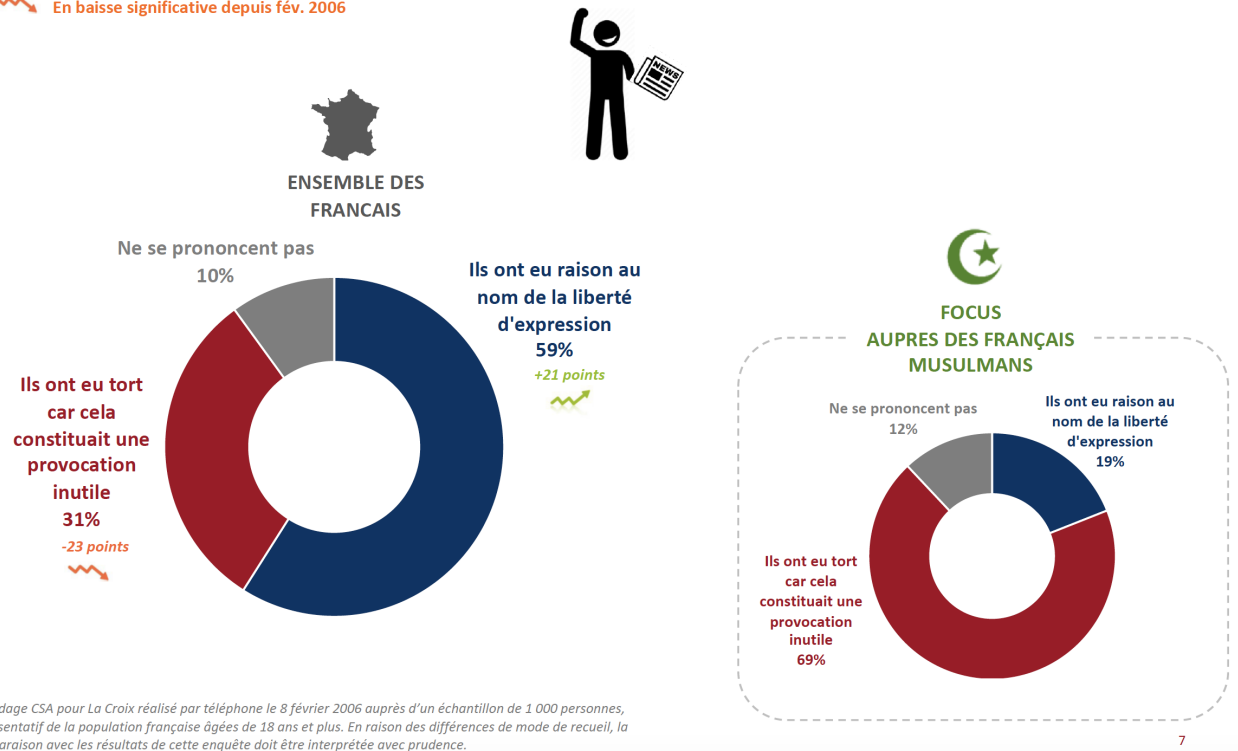
Mais si l'idée selon laquelle les journaux avaient « tort » n'est désormais partagée que par trois Français sur dix (31%), il est important de relever qu'elle reste largement répandue chez les musulmans (69%) et surtout chez l'ensemble des jeunes de moins de 25 ans (47%), ce qui pourrait à long terme faire encore évoluer l'opinion sur le sujet.

## Le soutien à la publication par différents journaux de caricatures du prophète Mahomet

**QUESTION 2 :** Selon vous, les journaux ont-ils eu raison ou tort de publier les caricatures du prophète Mahomet ?

 En hausse significative depuis fév. 2006\*

 En baisse significative depuis fév. 2006



## Un net désaveu à l'égard des actions judiciaires menées ces dernières années envers *Charlie Hebdo* pour des caricatures du prophète Mahomet

Plus des trois quarts des Français (79%) jugent « excessif » le procès mené à l'époque par la Grande Mosquée de Paris et l'UOIF à l'égard de *Charlie Hebdo* pour avoir publié des caricatures de leur prophète, sachant que la justice avait finalement donné raison à l'hebdomadaire en rappelant que le blasphème n'était pas réprimé en France et qu'aucune volonté injurieuse à l'égard des musulmans ne ressortait de ce numéro. Sur le plan juridique, il est donc bon de rappeler que la publication de caricatures du prophète Mahomet respectait les principes de la loi de 1881 sur la liberté de la presse qui autorise la critique des croyances religieuses – au même titre que celle de toutes idées ou programmes politiques – mais interdit les injures à l'encontre d'un croyant en raison de sa religion.

Et si la position du journal satirique apparaît légale aux yeux des Français, elle ne leur apparaît pas non plus immorale si l'on juge par l'évolution de l'opinion publique sur le sujet. En effet, les Français

s'avèrent de moins en moins compréhensifs à l'égard de l'indignation suscitée par ce type de publications : seuls 29% d'entre eux partagent cette indignation, contre 36% en février 2006. Mais là aussi, les jeunes se distinguent du reste de la population par une position beaucoup plus « compréhensive » à l'égard de l'indignation suscitée par ce type de dessins : la moitié des moins de 25 ans (47%, contre 23% des plus de 35 ans) partagent cette indignation. Il faut sans doute y voir l'influence des discours de « respect » et de « tolérance » à l'égard des autres qui se traduit chez les jeunes par une opposition de principe à tout contenu potentiellement offensant pour des minorités perçues comme « dominées ».

Sur ce point, l'étude met en lumière un profond fossé entre les non-musulmans – qui s'avèrent assez peu sensibles aux réactions indignées des associations communautaires sur ce sujet – et la majorité des musulmans qui partagent massivement cette indignation (73%) et jugent majoritairement « justifié » (à 66%) le procès intenté au journal satirique.

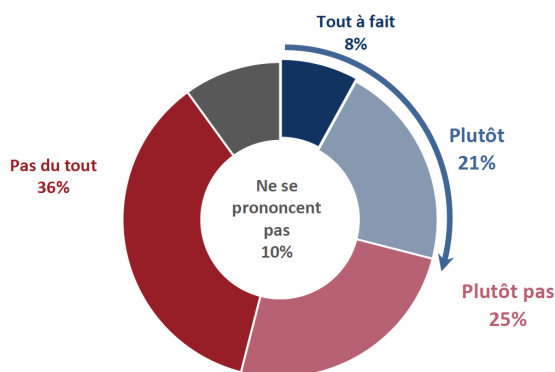
À noter toutefois que cette réaction n'est pas en soit spécifique à l'Islam mais à tous ceux qui donnent à la religion une grande importance dans leur vie. En effet, les résultats de l'enquête auprès de l'ensemble des Français montrent que la compréhension à l'égard de l'indignation suscitée par ce type de publications est plus forte chez les croyants de toute religion (32%, contre 25% chez les non-croyants), en particulier dans les rangs des protestants (46%) et des catholiques pratiquants réguliers (55%) où elle atteint des taux largement supérieurs à la moyenne.

### **La compréhension à l'égard de l'indignation suscitée par les caricatures**

**QUESTION 1 :** Ces quinze dernières années, la publication de caricatures du prophète Mahomet dans des journaux a suscité de l'indignation chez certains musulmans. Diriez-vous que vous comprenez tout à fait, plutôt, plutôt pas ou pas du tout cette indignation ?

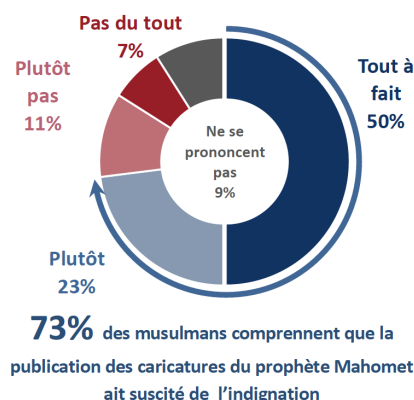
 En hausse significative depuis fév. 2006\*  
 En baisse significative depuis fév. 2006

  
ENSEMBLE DES FRANÇAIS



**29%** des Français comprennent que la publication des caricatures du prophète Mahomet ait suscité de l'indignation  
 -7 points

  
FOCUS  
AUPRES DES FRANÇAIS MUSULMANS



\* Sondage CSA pour La Croix réalisé par téléphone le 8 février 2006 auprès d'un échantillon de 1 000 personnes, représentatif de la population française âgées de 18 ans et plus. En raison des différences de mode de recueil, la comparaison avec les résultats de cette enquête doit être interprétée avec prudence.

## Retour sur l'attentat contre *Charlie Hebdo* : une condamnation des terroristes qui fait moins l'unanimité chez les jeunes et les musulmans

En 2015, la perturbation des minutes de silence organisées dans des établissements scolaires en l'honneur des victimes *Charlie Hebdo* et la faible mobilisation de certaines villes lors de la marche du 11 janvier ont suscité débats et polémiques sur l'indifférence, voire le caractère ambigu des Français musulmans à l'égard des attaques terroristes sans qu'aucune donnée fiable n'appuie ces assertions. Seuls les travaux pionniers d'Anne Muxel et d'Olivier Galland ont eu le mérite de mesurer l'ampleur des formes de désolidarisation à l'égard des victimes et des « émotions collectives » partagées par la plupart des Français, mais ils sont restés limités aux lycéens et/ou quartiers populaires.

Ainsi, le grand intérêt de cette étude est de donner pour la première fois un aperçu de l'opinion des Français musulmans sur ces attentats à partir d'un échantillon national représentatif de musulmans. Or, il en ressort que si la grande majorité des Français de religion musulmane condamnent fermement ces attentats, cette condamnation y fait moins l'unanimité que chez

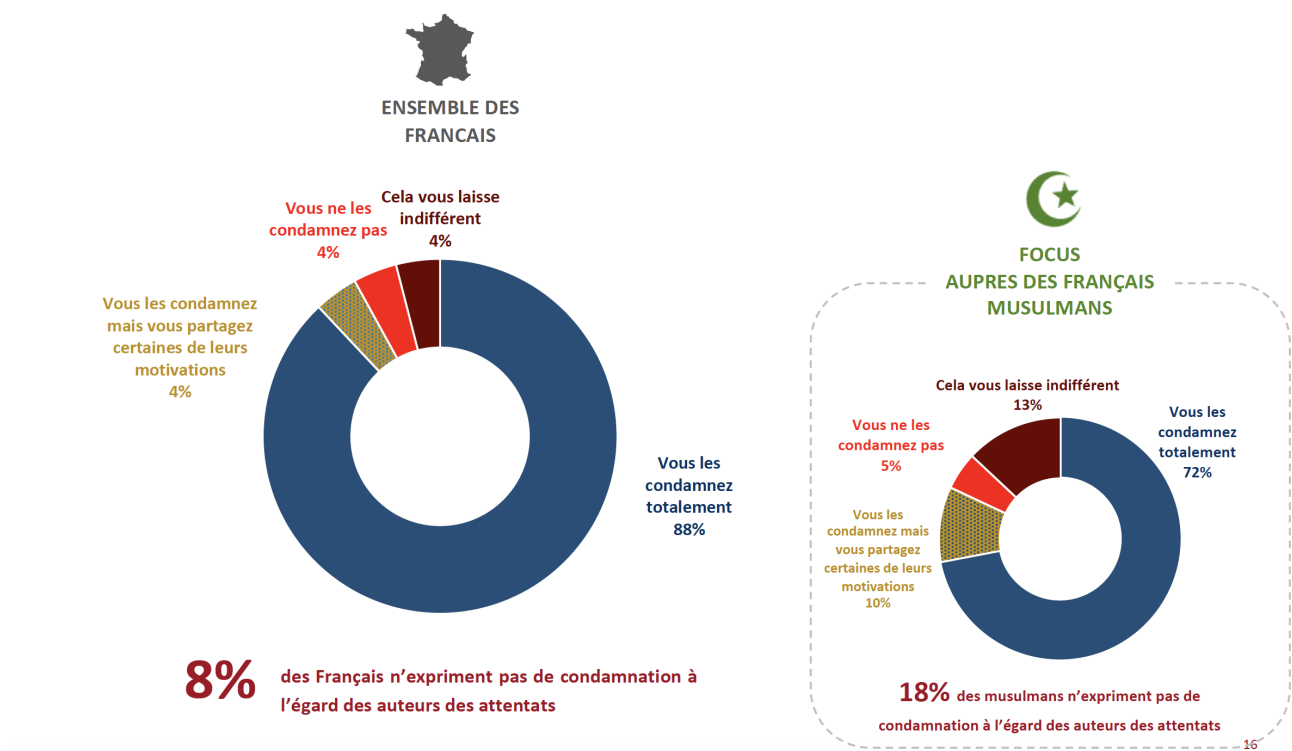
l'ensemble des Français.

En effet, les musulmans sont loin d'être en porte-à-faux avec le reste de la population hexagonale sur l'épineuse question de la condamnation des terroristes : 72% d'entre eux condamnent totalement les auteurs de l'attentat, ce qui est une proportion nettement inférieure à la moyenne nationale (88%) mais qui reste largement majoritaire.

Cependant, force est de constater que cette désapprobation radicale du terrorisme fait moins l'unanimité dans leurs rangs : 10% des musulmans « condamnent [les frères Kouachi] mais partagent certaines de leurs motivations », soit une proportion trois fois supérieure aux non-musulmans (3%) et 5% déclarent qu'ils « ne les condamnent pas », contre à peine 3% des non-musulmans. Par ailleurs, 13% des musulmans se disent indifférents à l'égard des terroristes ayant assassiné les douze personnes lors de cet attentat, soit une proportion trois fois supérieure à ce que l'on observe chez les non-musulmans (4%).

Au total, la proportion de Français musulmans n'exprimant de condamnation à l'égard des assassins de *Charlie Hebdo* est donc deux fois supérieure (18%) à la moyenne nationale (8%).

**QUESTION 5 : Quand vous pensez aux auteurs de l'attentat de janvier 2015 contre les journalistes de Charlie Hebdo, quelle est votre réaction ?**



Cependant, le plus inquiétant pour l'avenir est que cette enquête confirme la désolidarisation d'une

partie de la jeunesse – musulmane mais pas seulement – observée par Anne Muxel et Olivier Galland dans leur enquête auprès des lycéens en 2016. En effet, l'enquête montre qu'un quart des jeunes musulmans (26%) de moins de 25 ans ne condamnent pas explicitement les auteurs des attentats du 7 janvier 2015 et 12% les condamnent tout en admettant partager certaines de leurs motivations, sans doute parce qu'ils voient dans l'irrévérence envers l'Islam une forme inacceptable d'irrespect envers eux.

Cependant, il est important de signaler que cette tendance à se montrer émotionnellement indifférent à l'égard des attentats est un phénomène qui touche l'ensemble des jeunes : un jeune sur cinq (21%) de moins de 25 ans ne condamne pas explicitement les auteurs des attentats du 7 janvier 2015, soit environ un jeune non-musulman sur six.

## **Une moindre empathie des musulmans à l'égard des victimes de l'attentat**

Les Français musulmans se distinguent encore plus nettement du reste de la population française dans leur réaction aux manifestations en honneur des victimes de *Charlie Hebdo*. En effet, invités à s'imaginer au lendemain de l'attentat commis contre le journal, ils se montreraient beaucoup moins enclins que la moyenne des Français à participer à ces cérémonies.

S'ils se retrouvaient dans cette situation, 41% des musulmans déclarent qu'ils n'auraient pas participé à la minute de silence organisée en hommage aux journalistes victimes de l'attentat contre *Charlie Hebdo*, soit une proportion deux fois supérieure à celle mesurée chez l'ensemble des Français (20%).

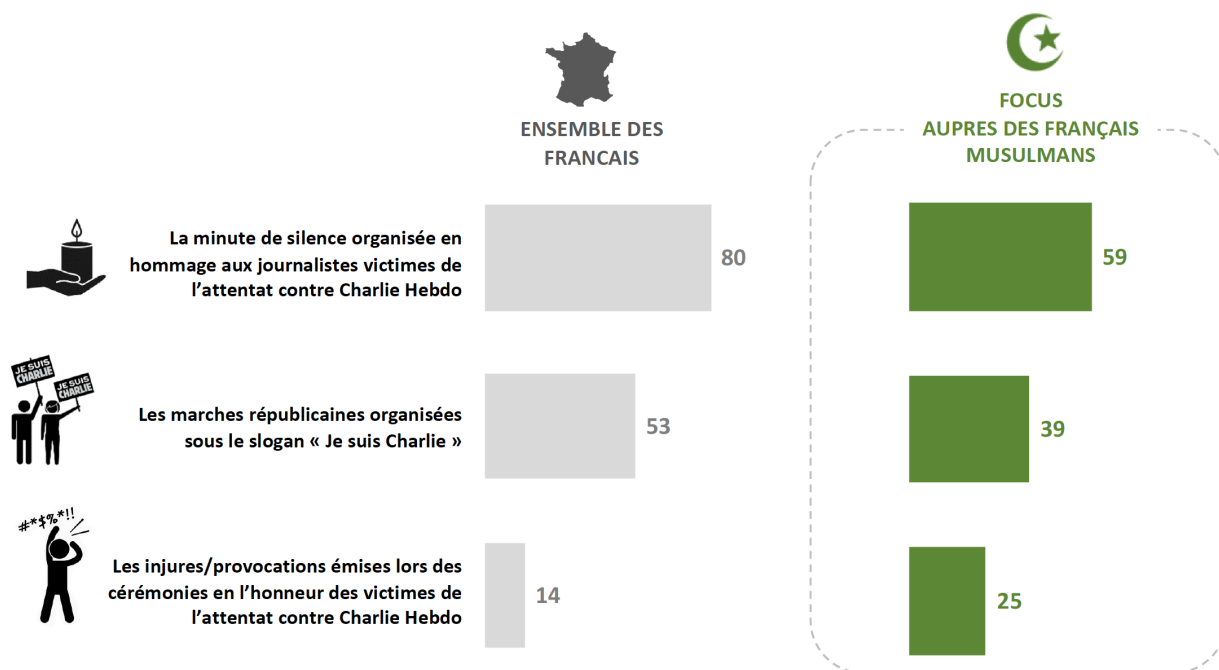
Signe de leur difficulté à se solidariser avec une rédaction dont les satires sur l'Islam ont été présentées comme « islamophobes », les musulmans sont également une majorité à dire qu'ils n'auraient pas participé aux marches républicaines organisées sous le slogan « Je suis Charlie » : 61%, soit une proportion sensiblement supérieure à celle mesurée sur l'ensemble des Français (47%).

Enfin, un musulman sur quatre (25%) admet même que s'il se retrouvait dans cette situation, il aurait proféré des injures lors des cérémonies en l'honneur des victimes : cette proportion montant même jusqu'à 34% chez ceux vivant dans des banlieues populaires.

### **La réaction face aux manifestations en l'honneur des victimes de l'attentat contre *Charlie Hebdo***

**QUESTION 6 :** Imaginez que vous vous retrouviez en janvier 2015 au lendemain de l'attentat commis à l'encontre des journalistes de Charlie Hebdo, participeriez-vous aux manifestations suivantes ?

- Proportion de personnes qui participeraient à / aux ... -



## Des Français musulmans sensiblement plus radicaux dans leur rapport à la religion

Le 7 janvier 2015 a remis sur le devant de la scène la question de la compatibilité des valeurs de l'Islam et de celles de la République française, et notamment la capacité des Français musulmans à subordonner aux lois de la République les préceptes du Coran, les hadiths et autres interprétations qui en sont faites par les docteurs de la foi musulmane.

Or, cette enquête confirme les enseignements de la dernière enquête de l'Ifop auprès de la population musulmane (2019), qui se distinguait, selon Jérôme Fourquet, par une « orthopraxie qui se renforce au fil du temps, notamment auprès des jeunes générations ». En effet, la position très particulière des musulmans sur ces questions tient sans doute au rapport beaucoup plus orthodoxe qu'ils entretiennent avec la religion, le public de croyants se distinguant par sa capacité à se conformer « aux injonctions de la religion à laquelle il est rattaché spirituellement et culturellement ».

Interrogés plus largement sur leur rapport à la religion, les musulmans sont ainsi deux fois plus nombreux (40%) que l'ensemble des Français (17%) à faire passer leurs convictions religieuses

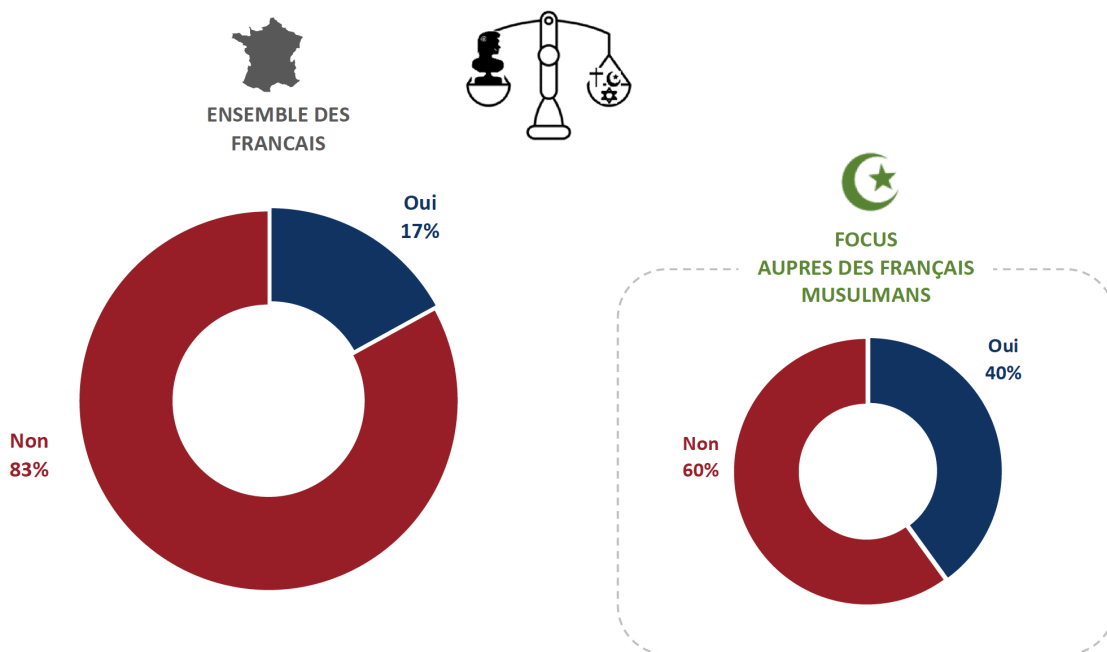
avant les valeurs de la République, sachant que cette proportion est très largement majoritaire chez les jeunes musulmans de moins de 25 ans (74%). De même, l'idée selon laquelle « L'islam est la seule vraie religion » est partagée par de plus en plus de musulmans : 61%, soit une proportion en hausse de six points par rapport à ce que l'Ifop avait pu mesurer en 2016.

Enfin, l'idée selon laquelle « l'islam est incompatible avec les valeurs de la société française » est loin d'être un indicateur « d'islamophobie » qui ne serait approuvé que par la population non-musulmane : 61% des Français partageant cette idée d'après un récent sondage de l'Ifop pour le JDD (octobre 2019). Si l'enquête montre que ce sentiment recueille l'approbation de 29% des musulmans, il est partagé par près d'un jeune musulman sur deux (45%).

## L'adhésion à la supériorité de la religion sur la République

**QUESTION 7 : En général, faites-vous passer vos convictions religieuses avant les valeurs de la République ?**

Base : aux personnes déclarant avoir une religion.



## Le point de vue de Gérard Biard, rédacteur en chef de *Charlie Hebdo*

Si l'on veut défendre la liberté d'expression, il faut arrêter d'être jeune. C'est la conclusion que l'on est tenté de tirer lorsque l'on analyse en détail cette enquête conduite pour *Charlie Hebdo* par l'Ifop. En 2020, quand on a entre 15 et 24 ans, la liberté d'expression ne constitue vraisemblablement pas une priorité contrairement à la fable entretenue par les milliardaires qui possèdent les réseaux

sociaux. En tout cas, elle doit céder le pas au « respect » des dogmes religieux, y compris lorsqu'ils sont criminels. Ça ne signifie pas que les jeunes sont des cons. Cela prouve juste que la grande majorité des responsables politiques, des médias, des intellectuels, sans oublier des institutions comme l'Éducation nationale, se sont montrés au-dessous de tout. Et particulièrement ces vingt dernières années. Prenons par exemple la question, *a priori* non piégée, portant sur la condamnation, ou pas, des auteurs de l'attaque contre *Charlie Hebdo*. Si 88% de l'ensemble des « Français » et 72% des Français « musulmans » condamnent totalement les frères Kouachi, ils ne sont respectivement que 72% et 62% lorsqu'ils sont âgés entre 15 et 24 ans. Ce qui augmente sensiblement la popularité des tueurs et de leurs actes... Et c'est encore pire pour les adolescents de 15-17 ans. Certes, un sondage, quel qu'il soit, est toujours à prendre avec des pincettes. Il n'empêche que, Covid ou pas, l'Éducation nationale a aujourd'hui un problème autrement plus compliqué et explosif à gérer qu'une bête distribution de masques et de gel hydroalcoolique.